

FICHE D'INSCRIPTION ENFANT

Accueils de loisirs de la Ville de Soissons Vacances de la Toussaint 2023

	PARENT 1 : NOM et Prénom :			
	ENFANT : NOM et Prénom :			
	Date de Naissance de l'enfant :			
Structure choisie :				
☐ Accueil de loisirs de Michelet : 2 Rue Edmond Michelet, 02200 Soissons				
□ Accueil de loisirs de Ramon : 12 Rue Jean Macé, 02200 Soissons				
□ Accueil de loisirs du Centre : 1 Rue du Vieux Rempart 02200 Soissons				
Fonctionnement sur l'ensemble des sites : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00				
Restauration sur inscription.				
Α	Accueils supplémentaires de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.			
	En cas de sortie à la journée, une journée d'accueil de loisirs avec repas vous sera facturée.			

Votre réservation sera confirmée par mail <u>après traitement de votre dossier</u> sous réserve de la remise des pièces nécessaires.

RAPPEL : Si la situation sanitaire le nécessite (cas positif au virus Covid-19 dans le groupe d'enfants), la Ville de Soissons pourrait être amenée à fermer un groupe des accueils de loisirs. Les parents en seraient immédiatement informés.

Partie réservée aux gestionnaires :		- * * * * -
Dossier reçu le/par		ALLOCATIONS FAMILIALES
Saisi le/par	L'AISNE CONSEIL DÉPARTEMENTAL	Caf de l'Aisne

VACANCES 2023 - Inscription aux Accueils de Loisirs

Les familles doivent réserver les jours auxquels les enfants seront inscrits.

Les demandes de réservations devront être formalisées une semaine au moins avant les dates sollicitées, par e-mail à l'adresse : espacefamilles@ville-soissons.fr

Jours souhaités	Inscription souhaitée (Cochez les jours)	Restauration souhait (Cochez les jours)
Lundi 23 Octobre 2023		
Mardi 24 Octobre 2023		
Mercredi 25 Octobre 2023		
Jeudi 26 Octobre 2023		
Vendredi 27 Octobre 2023		
Lundi 30 Octobre 2023		
Mardi 31 Octobre 2023		
Mercredi 1er Novembre 2023	Jour Férié (pas d'accueil)	Jour Férié (pas d'accueil)
Jeudi 02 Novembre 2023		
Vendredi 03 Novembre 2023		

Mon enfant est autorisé à :

- Participer aux activités en dehors de la structure.
- Être transporté dans les véhicules de la collectivité ou au sein des transports qu'elle mettra en place, dans le cadre de l'Accueil de Loisirs.
- Repartir seul (plus de six ans seulement) après l'Accueil de Loisirs : I NON I OUI
- Être maquillé : ☐ NON ☐ OUI

AUTORISATIONS DE PUBLICATION (DROIT À L'IMAGE)

ant les ration.

sus, à ue les

Fait àSignature du (des) responsable(s) légal (légaux)		
-	utilisation dans le cadre direct des activités ou de l'environnement de l'Accueil de Loisirs : □ NON □ OUI utilisation extérieure à l'Accueil de Loisirs : □ NON □ OUI □ Site Internet et la page Facebook de la Ville de Soissons □ Tout autre support informatique tels que CDRom – DVD □ Diaporama □ D'éventuels reportages journalistiques par presse écrite, Internet ou audiovisuelle □ Des réalisations audiovisuelles □ Des expositions thématiques. □ Application Padlet (mur collaboratif) dont le QR code vous sera remis au début de l'accueil de loisirs.	
	J'autorise / Nous autorisons la Ville de Soissons et les équipes d'encadrement d'Accueils de Loisirs ci-des utiliser et à publier les photographies, films, enregistrements sur lesquels mon enfant peut figurer, ainsi que productions et œuvres originales réalisées.	
	Des photographies, films, enregistrements ainsi que des productions et œuvres originales seront réalisées dura activités. Votre enfant peut figurer sur ces différents supports lors de sa présence en Accueil de Loisirs et restau	